QUESTION ECRITE

 Au Ministre de l’Education nationale

Madame Geneviève LEVY attire l'attention de M. le ministre de l’Education nationale sur l’enseignement des sciences économiques et sociales.

Les sciences économiques et sociales ont été introduites au lycée pour introduire une 3ème culture aux côtés des humanités et des sciences. Les SES contribuent ainsi à l’enrichissement de la formation intellectuelle et citoyenne des lycéens.

Cette discipline très appréciée des élèves a démontré sa réussite. La série ES présente un recrutement particulièrement varié et bénéficie de débouchés diversifiés, de bons taux de réussite dans l’enseignement supérieur.

Il semble donc opportun que les SES deviennent un élément de culture commune des lycéens en étant proposées dès la seconde parmi les enseignements obligatoires.

C’est pourquoi elle lui demande de bien vouloir examiner l’introduction des sciences économiques et sociales dans le tronc commun de la classe de seconde générale et technologique dans le cadre de la réforme du baccalauréat.